

nouveaux commerces

Audit Protection Sécurité

Système d'alarme
Avenue Hélène-Boucher

L'Escale coiffure

Coiffeur homme
Avenue Adam-de-Craponne

Le Dôme

Restaurant
Avenue Georges-Guynemer

Saïgon gourmet

Restaurant asiatique, traiteur
Boulevard Paul-Painlevé

So Bio

Alimentation bio
Chemin du bord de Crau

Paris Rome

Pizzeria
Rue Alfred-Courbon

Fer d'argent

Pressing
CCial Leclerc, quartier des Craux

Bunks crossfit

Salle de sport
Allée des fruitiers, le Tubé

Le cercle de la vap

Cigarette électronique
Ronde des Florins, ZAC des Cognets sud

PFQ Funéraire

Pompes funèbres
Avenue Aristide-Briand

Istres Provence Handball

Boutique du club
Avenue Hélène-Boucher

L'épicerie Gouin

Snacking, viennoiserie, pain
Av. Georges-Guynemer

Sky Nails

Onglerie, soins esthétiques
Rue Alphonse-Daudet

PLUS D'INFO :

→ Office du commerce et de l'artisanat
Boulevard de la République
04 13 29 57 19
directionducommerce@istres.fr

Labellisations

« Empli'tude pour l'emploi » 2021

Le label « Empli'tude pour l'emploi » est animé par le PLIE Istres Ouest Provence et constitue un bel exemple de partenariat public-privé engageant les acteurs économiques et institutionnels locaux à agir ensemble en faveur de l'emploi. Référencé par l'AFNOR, il est le 1^{er} label territorial pour l'emploi en France, accessible à toutes les entreprises, sans distinction de taille ou de secteur. La labellisation s'appuie sur trois axes d'évaluation : comment l'entreprise dynamise l'emploi sur le territoire en contribuant à la professionnalisation des demandeurs d'emploi, étudiants, créateurs d'entreprises ; comment l'entreprise intègre les salariés et favorise leur progression et, enfin, 3^e critère, comment l'entreprise intègre cette démarche dans le temps et partage ses bonnes pratiques. La labellisation prend en compte les actions réalisées tout au long des 3 dernières années d'exercice et sur une projection des actions envisagées sur les 3 années suivantes.

Lancé en 2018 sur le territoire d'Istres Ouest Provence, 2021 était donc l'année de la première vague du renouvellement de la démarche : l'occasion de mesurer à travers ces réengagements la réelle plus-value de ce label territorial. Les commissions du 3 et 9 décembre derniers ont ainsi validé le renouvellement des 9 établissements engagés depuis 2018 : Ranc Développement (Fos-sur-Mer), Mr Entreprise (Istres), le Groupe Aqui Soc (4 établissements dans le département, dont Istres et Fos-sur-Mer), la société d'Expertise Comptable de la Crau (Istres), la société Hauture (Fos-sur-Mer) et l'imprimerie Valliere (Miramas). Sept nouvelles labellisations ont été décernées : Jo Traction International (Port-Saint-Louis-du-Rhône), le centre AFPA d'Istres et la direction Régionale AFPA et la Chrysalide partie 1 (avec 4 établissements à Istres, Fos-sur-Mer et Port-de-Bouc).

Contact : PLIE Ouest Provence 04 42 56 37 45
<http://www.mdeouestprovence.fr/>
<https://www.label-emplitude.fr/>

Contrat d'engagement jeune

Pôle Emploi et la Mission Locale ensemble pour l'emploi des jeunes de notre territoire !

En 2022 les Missions Locales et Pôle Emploi avanceront main dans la main pour mettre en œuvre le nouveau dispositif national intitulé « Contrat d'Engagement Jeune » ou CEJ.

C'est en effet à compter du 1^{er} mars, que ce dispositif d'accompagnement intensif, à destination du public âgé de 16 à 25 ans, voire jusqu'à 29 ans pour les publics ayant une reconnaissance de travailleur handicapé, succédera à la garantie jeunes.

Ce nouvel outil à destination des jeunes qui ne sont ni en formation, ni en emploi, ni en étude, prévoit un programme d'accompagnement intensif, sur une période de 12 mois, avec une allocation pouvant atteindre 500 euros mensuels en fonction de certains critères.

L'objectif est simple, il s'agit de repérer les jeunes en difficulté, de les accompagner et d'assurer les conditions indispensables à la réussite.

L'ambition du CEJ est de permettre à cette tranche de population impactée par le chômage d'être dynamisée par un référent unique, qui va proposer un parcours adapté à chacun, en les mobilisant de 15 à 20 heures par semaine minimum, ceci grâce à une mise en synergie des compétences d'accompagnement et des offres de services de la Mission Locale et de Pôle Emploi.

Pour plus d'information sur le « CEJ », contacter la Mission Locale de Ouest Provence au 04 42 41 16 80 ou l'agence Pôle Emploi.
Internet : <https://www.lajeunesolution.gouv.fr/contrat-engagement-jeune>

